

Intitulé du poste : URGENTISTES

Pôle de référence : SOINS CONTINUS

Date souhaitée de prise de fonction : au plus vite

Présentation de l'établissement

Le Centre Hospitalier Andrée Rosemon est le 1er établissement de santé de Guyane répondant à 44% des besoins de santé du département : 250 médecins, 2175 professionnels soignants et administratifs

Activité : chaque année plus de 52 000 patients, 30 600 séjours, 4000 naissances, 6200 interventions chirurgicales, 50 000 passages aux urgences- 661 lits – 8 salles d'opérations et d'interventions – 3 salles de radiologie avec capteurs plans.

Le Centre Hospitalier est en pleine restructuration avec la création de nouvelles activités et la modernisation du plateau technique (IRM 3 tesla récemment installé) Il est également sur la voie de l'universitarisation avec des équipes de recherche clinique actives et notamment un CIC interrégional.

Activités du pôle de référence

Le service Urgences-SAMU du Centre Hospitalier de Cayenne recherche **des médecins (médecins urgentistes ou généralistes)** pour renforcer son équipe médicale sur des contrats de PH, PHC ou de remplacement.

- Équipe de 180 personnels dont 37 postes médicaux
- 30 000 décisions de régulation médicale
- 2000 SMUR dont 600 missions hélicoptérées
- 240 EVASAN hors département
- 50 000 passages SAU (10% SAUV, 30% CS accueil, 60% box)
- Filière pédiatrique au sein des urgences
- 2000 séjours UHCD
- Activité d'urgences polyvalentes avec traumatologie, pédiatrie, infectiologie
- Stage validant DES Médecine Générale et DESC de Médecine d'Urgence
- SAMU d'établissement référent de zone de défense Guyane
- Direction Secours Médicaux pour les lancements Ariane, Soyouz et Véga

- 39 h avec repos de sécurité gardes et temps additionnel payé ou récupéré

Descriptif du poste proposé

Les praticiens tournent sur les différents postes aux urgences mais :

- Possibilité de travailler sur des postes moins exposés pour les médecins non-urgentistes: box, consultation d'accueil ou UHCD
- 2 seniors de gardes aux urgences la nuit dont un urgentiste minimum en plus du régulateur et du SMUR.

Programme de formation continue sur site (CESU, DESC de médecine d'Urgence)

Postes à responsabilité à pourvoir

Conditions de recrutement

Poste de PH prioritaire ou PHC (échelon 4 à 13 selon expérience professionnelle) rémunération + 40%
Soutien logistique pour l'installation.

- Pour les PH : prise en charge du transport aérien et des frais de déménagement pour la famille + congés bonifiés (1mois tous les 3 ans).
- Pour les PHC : prise en charge du transport aérien.

Personnes à contacter

PRESIDENT DE CME : Dr Christophe LEBRETON - christophe.lebreton@ch-cayenne.fr
DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES: Mme Caroline CARTIER - Tél. : 05 94 39 51 26-
caroline.cartier@ch-cayenne.fr